

COMITE DIRECTEUR DAUPHINS D'AVIGNON

VENDREDI 8 OCTOBRE 2021 à 19 H 15

Membres présents : Sophie Bouchier, Corinne Cathelain, Odile Valenty Jérôme Neveu, Laurent Bigou, Romain Jullian, Alain Mauric

Absent excusée : Gaëlle Lloret

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Séance réalisée par vidéoconférence

Ordre du jour :

- Information de la Présidente
- Information de la trésorière
- Information de la secrétaire

INFORMATIONS PRESIDENTE :

En premier lieu je souhaiterais féliciter Guillaume Jouve qui a reçu la médaille de bronze jeunesse et sport (minimum de 6 ans de bénévolat) pour son implication en tant qu'encadrant et secrétaire dans notre club. Elle lui a été remise par Marc Lemezo président du CODEP 84 en présence du préfet et l'ex président de la FFESSM, Jean-Louis Blanchard. Grand Bravo et merci à Guillaume

Ils étaient 5 bénévoles au sein de la FFESSM CODEP84 à recevoir une médaille jeunesse et sport.



AG du Codep 84 : Piolenc le samedi 8 octobre – Sophie B., Dany L., Jérôme N. et Françoise Roche seront présents

AG Région Sud : Antibes le samedi 20 novembre – A voir qui sera présent pour représenter le club

Le 25 septembre il y a eu une formation, proposée par le CODEP pour expliquer comment valoriser le travail des bénévoles dans les clubs. Sophie, Corinne, Raphaël et Romain y ont participé. Quelques informations importantes ont été mises en valeurs, comme les heures de bénévolat qui peuvent être transformées en heure de formation CPF (compte personnel de formation). au-delà de 200h de bénévolat. Vous pourrez trouver d'autres informations ou plus ample explication dans un prochain compte rendu.

Nous envisageons également de rédiger un document présentant tous les avantages dont bénéficient ou peuvent bénéficier les bénévoles encadrants ou non.

Nous travaillons sur ce qui pourrait améliorer notre communication, comme vous l'avez certainement remarqué, certains mails ne sont pas reçus par tous, sans que nous ne sachions véritablement pas pourquoi, nous allons tenter de remédier à cela au plus vite pour améliorer la communication du club.

Bilan sur les formations en cours 2021-2022 :

À la suite de la réunion de préparation de la saison 2021-2022 les cours commenceront le mardi 12 octobre

- Enfant : La formation enfants débutera après mardi 12 octobre
- N1 : il y aura 1 groupe de 3 élèves le mardi et 3 groupes de 3 élèves le vendredi. Première plongée prévue autour du 14-11-2021
- N2 : Une formation sera étudiée en seconde partie de l'année en fonction de la disponibilité des encadrants
- N3 : pas de formation prévue cette année
- N4 : la formation se met en place avec le Codep et un club professionnel sur la Ciotat pour les plongées. 3 à 4 candidates potentiels. Inscriptions le 25/10
- E1 : 7 personnes sont candidats pour la formation initiateur – stage initial le 6/7 novembre pour 6 d'entre eux
- TIV : Pour cette fin d'année, priorité au recyclage des techniciens – 3 dates proposées : 20, 28 novembre et le 5 décembre. Le recyclage du 28/11 sera sur Avignon Salle du château de ST Chamand.
Il y aura certainement une formation pour des nouveaux technicien TIV an mars 2022
- BIO : le Codep 84 a fait un sondage pour connaître des potentiels candidats au Niv2 Bio. Sinon il y aura 2 week-end de formation (Niv1 et peut être Niv2) en avril 9 et 10, et en mai 14 et 15. Inscription à venir.

INFORMATIONS TRESORIERE :

Nous souhaitons mettre en place un TPE (terminal de paiement portatif) qui nous servirait à payer en carte bancaire plutôt qu'en chèque. Nous bénéficierons d'un tarif pour les associations (moins 25%) ce qui nous permet de payer environ 28 euros par mois d'abonnement +0.4% de frais sur chaque paiement.

Le TPE sera mis en place le vendredi 15 octobre par un technicien du crédit mutuel.

Il y aura une petite formation pour que les directeurs de plongée puissent l'utiliser

RECETTE : 7747 €

DEPENSES : 6385 €

COMPTE COURANT : 4 790 €

LIVRET : 26 239 €

Nous avons reçu la subvention de fonctionnement de la mairie d'Avignon : 3500 euros somme identique aux années précédentes.

INFORMATIONS SECRETERIAT :

A ce jour, 30 inscriptions. N'oubliez pas de vous réinscrire avant le 31 octobre pour bénéficier des 10€ de ristourne. Nous vous demandons de privilégier le dossier électronique et le virement.

COMMISSION évènementielle

- Soirée Restaurant L'atelier : le 22 octobre repas au restaurant l'Atelier Cap sud 20 euros. Pensez à vous inscrire sur le site internet. Tarif Menu négocié de 24€ à 20€
- Week-end St Cyr sur mer : il y a 13 inscrits et 10 plongeurs
- H2O : aquagym, vélo piscine etc. 2 séances de 45min un samedi apm en décembre
- Vin Nouveau : nous allons nous organiser avec la mairie pour avoir une salle ou demander à l'Atelier (restaurant à côté de la piscine) ce qu'il pourrait nous proposer.
- Repas réunionnais nous envisageons cette soirée en janvier selon la disponibilité du traiteur et de la salle (sur Villeneuve)
- Bourse matériel prévu en février
- Le week-end de Giens : 4-5-6 juin (week-end de pentecôte)

Nous étudions d'autres évènements à venir !!

MATERIEL :

Bateau :

Jacques et Laurent K. ont démonté, réparé puis repeint l'embase du moteur, quelques travaux supplémentaires sont à faire comme les saisines, le filet, passer le karcher, etc

Déménagement :

Le déménagement est bien avancé. La quasi-totalité du matériel est au stade nautique. Dans le second local il manque encore les aérations. Le compresseur est installé mais il y a encore quelques vérifications à faire pour le laisser en mode automatique.

Nous remercions beaucoup tous ceux qui ont participé au déménagement et à l'aménagement du local.

DIVERS :

- Bonnet de bain : le club envisage de faire faire des bonnets avec notre logo pour bien nous identifier dans les lignes d'eau qui nous sont réservées. Ils seront distribués aux adhérents fréquentant la piscine. S'il est perdu le second bonnet sera payant
- Pour faire les inspections visuelles une table pliante sera achetée d'une longueur de 140 cm
- Surchaussures pour amener le matériel au bord de la piscine 100 paires
- Autocollants avec QR code à coller sur le culot des bouteilles pour une identification plus simple lors des TIV, ils seront distribués lors de l'inspection

Il est 22h15, la séance est levée